


# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette FDS est conforme aux normes et aux exigences réglementaires du Canada et peut ne pas répondre aux exigences réglementaires d'autres pays.

## 1. Identification

<b>Identifiant du produit</b>	<b>Solution de dioxyde de chlore</b>
<b>Autres moyens d'identification</b>	Peroxyde de chlore, ClO <sub>2</sub>
<b>Familles d'éléments chimiques</b>	Composé inorganique
<b>Utilisation recommandée</b>	Blanchiment de la cellulose, épuration de l'eau, désinfection
<b>Restrictions recommandées</b>	Aucune connue
<b>Renseignements du fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>	
<b>Fabricant</b>	
<b>Nom de l'entreprise</b>	ERCO Worldwide LP
<b>Adresse</b>	5050 Satellite Drive Mississauga, ON L4W 0G1 Canada
<b>Téléphone</b>	(416) 239-7111 (du lundi au vendredi : 8 h à 17 h HNE)
<b>Site Web</b>	<a href="http://www.ercoworldwide.com">http://www.ercoworldwide.com</a>
<b>Adresse de courriel</b>	productinfo@ercoworldwide.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Canada et États-Unis : 1 800 424-9300 (CHEMTREC)
<b>Fournisseur</b>	Se référer au fabricant

## 2. Identification du (des) danger(s)

<b>Dangers physiques</b>	Liquides oxydants	Catégorie 1
<b>Risques pour la santé</b>	Toxicité aiguë, inhalation	Catégorie 1
	Corrosion cutanée	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves	Catégorie 1
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non réglementé actuellement par la réglementation canadienne sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), se référer à la section 12 pour des renseignements supplémentaires.	
<b>Éléments de l'étiquette</b>		
<b>Mot de signalisation</b>		
<b>Mention de danger</b>	Peut provoquer un incendie ou une explosion, oxydant fort. Mortel en cas d'inhalation. Provoque des brûlures cutanées graves et des lésions oculaires graves.	

**Mention de précaution****Prévention**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection pour les yeux, une protection pour le visage. Porter des vêtements résistants au feu ou ignifuges. Ne pas respirer les brumes, les vapeurs ou les pulvérisations. Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter une protection respiratoire. Porter un équipement de protection des yeux et du visage.

**Intervention**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS : Rincer immédiatement les vêtements et la peau contaminés avec beaucoup d'eau avant d'enlever les vêtements.

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne dans un lieu où l'air est frais et la maintenir à l'aise pour qu'elle puisse respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche, ne pas faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

En cas d'incendie important et de grandes quantités : Évacuer la zone. Combattre le feu à distance en raison du risque d'explosion.

En cas d'incendie : Utiliser de l'eau pour éteindre.

**Entreposage**

Entreposer séparément. Entreposer dans un endroit verrouillé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient hermétiquement fermé.

**Élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale.

**Danger(s) non classé(s) ailleurs** Aucun connu  
(HNOC)

### 3. Composition/renseignements sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et synonymes	N° CAS	Conc. en % du poids
Dioxyde de chlore	Peroxyde de chlore, ClO <sub>2</sub>	10049-04-4	1,0 à 1,2 % p/p (variable)
Oxyde de dihydrogène	Eau	7732-18-5	Équilibre

Remarque : Ce produit chimique est normalement manipulé sous forme de solution aqueuse, contenant généralement 10 à 12 g/L de dioxyde de chlore. Le dioxyde de chlore gazeux ne peut être manipulé que dilué avec de l'air ou un autre gaz inerte, lorsque sa pression partielle ne dépasse pas la limite de décomposition, qui dépend de la température.

### 4. Mesures de premiers secours

<b>En cas d'inhalation</b>	Le dioxyde de chlore gazeux est très toxique, corrosif et présente un risque très sérieux d'inhalation. Il est instable et très réactif à des concentrations supérieures à 10 % dans l'air et est un agent oxydant puissant. (I) Dans la plupart des cas, l'exposition n'est pas seulement au dioxyde de chlore seul, mais à un mélange de produits chimiques qui peut comprendre du chlore toxique et corrosif et/ou du dioxyde de soufre. Transporter la personne dans un lieu où l'air est frais et la maintenir à l'aise pour qu'elle puisse respirer. Si la respiration a cessé, pratiquez la respiration artificielle. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>En cas de contact avec la peau</b>	Peut provoquer des rougeurs et des irritations. Laver immédiatement avec un savon ou un détergent doux et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste. Enlever tous les vêtements contaminés qui doivent être lavés avant d'être réutilisés.
<b>En cas de contact avec les yeux :</b>	Forte irritation des yeux. Peut provoquer des rougeurs, des douleurs, une vision trouble, des larmoiements, des lésions cornéennes et des brûlures. Rincez immédiatement à grande eau tiède. Rincez sans arrêt pendant 30 minutes, en soulevant les paupières de temps à autre. Appelez immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une irritation des membranes muqueuses. N'ADMINISTREZ RIEN PAR VOIE BUCCALE ET NE PROVOQUEZ PAS DE VOMISSEMENTS SI LE PATIENT A PERDU CONSCIENCE. Donnez de grandes quantités d'eau pour diluer le contenu de l'estomac. Cherchez sans tarder à avoir des soins médicaux.

**Principaux  
symptômes/effets,  
aigus et différés**

Le dioxyde de chlore irrite le nez, la gorge, la trachée et les bronches à de très faibles concentrations (moins de 5 ppm) et cela entraîne de l'essoufflement, un sifflement et de la toux. Des concentrations plus élevées peuvent causer l'inflammation des voies respiratoires supérieures, des bronchospasmes et de la difficulté à respirer. Une accumulation de fluides potentiellement fatale dans les poumons (œdème pulmonaire) peut survenir. Les symptômes d'un œdème pulmonaire (douleur thoracique et essoufflement) peuvent survenir jusqu'à 24 ou 48 heures après l'exposition. Les conséquences à long terme sur la respiration (par exemple, la sensibilité des voies respiratoires aux matières irritantes, l'inflammation nasale chronique, l'asthme, l'emphysème pulmonaire et la bronchite spastique) ont été observées chez les travailleurs qui ont été exposés par accident à des concentrations non spécifiées pendant une courte période.

**Indication de  
l'attention médicale  
immédiate et du  
traitement spécial  
nécessaire**  
**Renseignements  
généraux**

Aucune.

Aucun renseignement disponible.

## 5. Mesures de lutte contre les incendies

**Moyens d'extinction  
appropriés**

Lorsque des combustibles brûlent en présence de dioxyde de chlore (ou d'autres oxydants puissants), l'eau est le seul moyen d'extinction efficace.

**Moyens d'extinction  
inappropriés**

NE PAS utiliser d'agents extincteurs en poudre contenant des composés d'ammonium (comme certains agents A:B:C) sur des oxydants qui contiennent du chlore, car un composé explosif (trichlorure d'azote) peut se former. NE PAS utiliser des extincteurs au Halon ou à l'hydrocarbure halogéné, car les produits peuvent réagir avec le dioxyde de chlore. NE PAS utiliser de dioxyde de carbone, de poudre chimique sèche ou d'autres agents extincteurs qui étouffent les flammes, car ils ne sont pas efficaces pour éteindre les feux impliquant des oxydants.

**Dangers spécifiques  
résultant du produit  
chimique.**

Il peut également avoir une réaction explosive avec des hydrocarbures (carburants). Thermiquement instable. À des concentrations supérieures à 10 % dans l'air et à des pressions supérieures à 10,1 kPa, il existe un risque d'explosion par décomposition. L'explosion peut être causée par une source d'énergie, telle que la lumière du soleil, la chaleur, une décharge électrostatique ou une contamination. Se décompose par explosion lorsqu'exposé à des flammes intenses, puis forme du chlore corrosif et hautement toxique ainsi que du chlorure d'hydrogène. Les contenants

fermés peuvent éclater violemment en raison de la décomposition rapide s'ils sont exposés à des flammes ou à une chaleur excessive pour une longue période de temps.

**Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers :**

Porter un appareil respiratoire isolant (ARI) avec une protection intégrale du visage fonctionnant en mode « demande de pression positive. » Utiliser l'ARI en conjonction avec un équipement de protection individuelle approprié résistant aux produits chimiques.

**Équipement/instructions pour la lutte contre l'incendie :**

Lorsque des combustibles brûlent en présence de dioxyde de chlore (ou d'autres oxydants puissants), l'eau est le seul moyen d'extinction efficace. NE PAS utiliser d'agents extincteurs en poudre contenant des composés d'ammonium (comme certains agents A:B:C) sur des oxydants qui contiennent du chlore, car un composé explosif (trichlorure d'azote) peut se former. NE PAS utiliser des extincteurs au Halon ou à l'hydrocarbure halogéné, car les produits peuvent réagir avec le dioxyde de chlore. NE PAS utiliser de dioxyde de carbone, de poudre chimique sèche ou d'autres agents extincteurs qui étouffent les flammes, car ils ne sont pas efficaces pour éteindre les feux impliquant des oxydants.

**Risques d'incendie généraux**

La solution de dioxyde de chlore n'est pas inflammable, mais la pression partielle du dioxyde de chlore gazeux en phase gazeuse sur la solution est importante, surtout à des concentrations plus élevées telles que celles couvertes par cette FDS. Les dangers du dioxyde de chlore gazeux sont donc inhérents aux dangers de la solution. Le gaz est plus lourd que l'air et peut s'accumuler dans les parties inférieures des pièces. Le dioxyde de chlore à l'état gazeux peut se décomposer et se transformer en une flamme de couleur rose/violet qui peut enflammer des matières combustibles. Cette flamme peut être éteinte en la diluant et en la refroidissant avec de l'air. Le dioxyde de chlore gazeux peut exploser en cas de chauffage. Les produits qui émanent de la décomposition du dioxyde de chlore en phase gazeuse sont le chlore, l'oxygène, le chlorure d'hydrogène, l'acide chlorique et l'acide perchlorique. Le dioxyde de chlore n'est pas inflammable dans le sens normal du terme, car sa combustion ne nécessite pas la présence d'air. Cependant, il est un puissant oxydant (accélère la combustion d'autres matières) et consiste en un important risque de feu et d'explosion, en particulier lorsqu'il est contaminé par des matières oxydables et combustibles (par exemple, tissu, graisse, cuir, huile et solvants, papier, sciure de bois, caoutchouc, plastique et bois). Dans de telles situations, il peut survenir une combustion spontanée et une explosion.

**Produits de combustion dangereux**

Sans objet, car le dioxyde de chlore n'est pas combustible, mais voir « Produits de décomposition dangereux » dans la section 10.

## 6. Mesures en cas de décharge accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

La solution de dioxyde de chlore, en particulier à des concentrations plus élevées telles que celles couvertes par cette FDS, décharge des quantités importantes de gaz de dioxyde de chlore. Les dangers du dioxyde de chlore gazeux sont donc inhérents aux dangers de la solution. Un liquide vert pâle lorsqu'il est dissous dans l'eau, qui est irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Le gaz dégagé est de couleur jaune-vert à orange, il est plus lourd que l'air et peut s'accumuler dans les zones de faible altitude. L'accumulation de dioxyde de chlore en phase gazeuse doit être évitée. L'odeur piquante a été décrite comme ressemblant à celle du chlore ou à celle d'un mélange de chlore ou d'ozone. **OXYDANT PUISSANT.** Favorise la combustion. Le contact avec une matière combustible peut entraîner un incendie ou une explosion. **DANGEREUSEMENT RÉACTIF.** Thermiquement instable. Le gaz explose violemment à des concentrations supérieures à 10 % en volume dans l'air à des pressions supérieures à 10,1 kPa (76 mm Hg). Peut être amorcé par la lumière, un choc, une décharge électrique, y compris l'électricité statique, les surfaces chaudes, les flammes nues ou le contact avec une large gamme de matières. **TRÈS TOXIQUE.** Peut être fatal si inhalé. Irritant pour les voies respiratoires à de très faibles concentrations. Entraîne des blessures aux poumons - les effets peuvent tarder avant de se manifester. **CORROSIF** pour les yeux, la peau et les voies respiratoires.

### Méthodes et matières de confinement et de nettoyage

Évacuer les lieux et se rendre à un endroit où vous serez à l'abri de la fuite. Restreindre l'accès à la zone jusqu'à ce que le nettoyage soit achevé. Veiller à ce que le nettoyage soit exécuté exclusivement par un personnel formé. Porter l'équipement protecteur personnel approprié. Ventiler le lieu. Éteindre ou retirer toutes les sources de combustion. Retirer ou isoler les matières inflammables et combustibles de même que les autres matières incompatibles. Le gaz est plus lourd que l'air et peut s'accumuler dans les parties inférieures des pièces. Aviser la Santé et sécurité gouvernementale et les autorités chargées de la protection de l'environnement. Le traitement de la solution du déversement avec réaction caustique permettra la conversion du dioxyde de chlore en chlorate et en chlorite, provoquant l'arrêt de la décharge des gaz en 15 à 20 minutes. La décharge peut être bloquée plus rapidement en ajoutant du peroxyde d'hydrogène ou une liqueur blanche une fois que la solution est rendue alcaline grâce à la réaction caustique. Un équipement de protection individuelle approprié doit être porté avant le traitement.

### Précautions pour l'environnement

Le dioxyde de chlore ne doit pas être rejeté dans l'environnement, mais peut être rejeté dans les égouts de l'usine si cela est autorisé, sinon les réservoirs de stockage et autres équipements doivent être munis d'un réservoir et d'une berme pour retenir la solution en cas de rupture. Les bassins de décantation et de rétention de l'usine contenant des matières organiques fourniront normalement l'environnement dans lequel le

dioxyde de chlore résiduel sera rapidement réduit à des composés inoffensifs. Des quantités excessives élimineront les bactéries utilisées dans le traitement des déchets, nécessitant ainsi le réapprovisionnement.

## 7. Manipulation et entreposage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans risque

Les recommandations du fabricant concernant l'équipement pour la conception, le fonctionnement ainsi que l'entretien de l'équipement doivent être suivies.

### Conditions pour un entreposage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles.

Les solutions sont entreposées dans des réservoirs en FRP ou à revêtement intérieur fait de carreaux de poterie. Ces réservoirs doivent être munis d'une ventilation adéquate pour assurer que des concentrations explosives de dioxyde de chlore ne s'accumulent pas. Le gaz est instable et il n'est pas possible de le conserver sous forme de gaz.

## 8. Contrôles de l'exposition / protection personnelle

### Limite d'exposition en milieu de travail (LEMT)

ACGIH Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT) 0,1 ppm  
Limite d'exposition à court terme (LECT) 0,3 ppm

### Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'a été notée pour le(s) ingrédient(s).

### Contrôles techniques appropriés

Il y a lieu d'assurer une bonne ventilation de sorte que les niveaux de dioxyde de chlore sont maintenus à un niveau inférieur à la VLE en tout temps.

### Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

#### Protection des yeux ou du visage

Utiliser des lunettes de protection. Le port de lentilles de contact devrait être interdit lors d'une potentielle exposition à cette matière.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Utiliser des gants imperméables.

##### Autre

Utilisation de combinaisons de protection chimique intégrales en cas de contact avec un grand volume de solution de dioxyde de chlore. En cas d'incendie, utiliser des ensembles de protection pour la lutte contre les incendies (en tenant compte des autres matières dangereuses qui peuvent être présentes).

#### Protection respiratoire

Les personnes à proximité du gaz ou des solutions de dioxyde de chlore doivent transporter un respirateur conçu pour une évacuation en tout temps, en cas de décharge accidentelle de quantités importantes de gaz.

**Considérations générales d'hygiène**    Aucun renseignement supplémentaire disponible.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Solution : Jaune pâle, gaz : Jaune/vert.
<b>État physique</b>	Utilisé normalement en solution dans l'eau. Le dioxyde de chlore pur est un gaz à température normale, mais il est instable et se décompose violemment s'il n'est pas dilué avec un gaz inerte ou manipulé à pression réduite.
<b>Odeur</b>	Similaire au chlore ou à l'ozone
<b>Seuil olfactif</b>	Pour le dioxyde de chlore gazeux - non disponible. Odeur caractéristique à 0,3 ppm pour la Limite d'exposition à court terme (LECT) Les valeurs de seuil de l'odeur reportée (9,4 ppm (méthode non spécifiée) et 15 ppm (méthode non spécifiée) n'ont pas encore été évaluées. Un niveau de détection de 0,1 ppm, bien que largement répandu, n'est pas considéré comme correct.
<b>pH :</b>	2 à 3 (8 g/L solution.)
<b>Point de fusion</b>	Sans objet
<b>Point de congélation</b>	Sans objet pour la solution. Pour le gaz -59 °C
<b>Point d'ébullition initial</b>	Sans objet pour la solution aqueuse. Pour le gaz 11 °C
<b>Point d'ignition</b>	Non combustible
<b>Taux d'évaporation</b>	Sans objet Le dioxyde de chlore gazeux s'échappera de la solution en laissant de l'eau.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Sans objet
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Sans objet
<b>Limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Sans objet
<b>Limite d'explosivité</b>	Sans objet La solution de dioxyde de chlore n'est pas explosive. Le dioxyde de chlore gazeux qui peut se dégager de la solution de dioxyde de chlore peut se décomposer spontanément avec une légère décharge d'énergie à des concentrations de 10 % ou plus dans l'air à température et pression standard (pression partielle de 76 mm Hg).
<b>Pression de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de la vapeur</b>	2,4 (air = 1) (pour 100 % de ClO <sub>2</sub> )
<b>Densité relative (eau = 1)</b>	1,6 à 0 °C (liquide)
<b>Solubilité</b>	



<b>Solubilité (eau)</b>	Le produit est une solution aqueuse de dioxyde de chlore (la solubilité dépend de la température et de la pression partielle du gaz, par exemple, 10 g/L à 15 °C et 74,5 mm Hg de pression partielle est typique).
<b>Coefficient de partage (N-octanol/eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage eau/huile</b>	Log P(oct) = 3,22 (estimation)
<b>Distribution</b>	
<b>Température d'inflammation spontanée :</b>	Sans objet, mais référez-vous à la partie « Stabilité chimique », section 10.
<b>Sensibilité au choc</b>	Non disponible.
<b>Sensibilité à une décharge statique</b>	Sensible
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Sans objet
<b>Autres renseignements</b>	
<b>Masse volumique apparente</b>	Sans objet
<b>Formule moléculaire</b>	ClO <sub>2</sub>
<b>Densité</b>	Pour une solution - proche de 1 g/L

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le gaz est très réactif au contact de matières incompatibles, et se décompose en cas d'exposition à la lumière ultraviolette, à la chaleur ou à une décharge statique.
<b>Stabilité chimique</b>	La solution de dioxyde de chlore 10-14 g/L est relativement stable et peut être conservée à basse température pendant une période prolongée, mais la pression partielle du dioxyde de chlore gazeux en phase gazeuse par rapport à la solution est importante, surtout à des concentrations plus élevées telles que celles couvertes par cette fiche de données de sécurité. Les dangers du dioxyde de chlore gazeux sont donc inhérents aux dangers de la solution. Le gaz est plus lourd que l'air et peut s'accumuler dans les parties inférieures des pièces. L'accumulation de dioxyde de chlore en phase gazeuse doit être évitée. Le dioxyde de chlore est instable même à des pressions partielles peu élevées (c'est-à-dire 120 mm Hg). À des pressions partielles supérieures à 120 mm Hg, il se décomposera spontanément et il explosera. À des pressions plus élevées, la violence des explosions augmente. Si la zone de décompression ne convient pas à l'explosion, le récipient peut se rompre. Ces explosions peuvent provoquer l'inflammation de matières combustibles. Une décomposition explosive se produit au-dessus de 45 °C à des concentrations supérieures

à 10 % en volume dans l'air à des pressions supérieures à 10,1 kPa (76 mm Hg). La décomposition peut être provoquée par la lumière, les étincelles, les décharges électriques, y compris l'électricité statique, le chauffage rapide, les surfaces chaudes ou les flammes nues, et par le contact avec la plupart des solvants organiques inflammables, les matières oxydables ou les substances inorganiques, par exemple le mercure et le soufre. Le dioxyde de chlore gazeux est sensible à la pression et se décomposera violemment s'il est comprimé pour le stockage ou l'expédition. Le transfert de dioxyde de chlore gazeux d'un récipient à un autre peut provoquer une explosion.

**Possibilité de réactions dangereuses**

La matière ne subit pas de polymérisation dangereuse.

**Matières incompatibles**

Il n'existe que des renseignements limités sur les matières incompatibles avec les solutions de dioxyde de chlore.

Corrosivité pour les métaux : Les solutions de dioxyde de chlore sont acides et oxydantes, on peut donc s'attendre à ce que la corrosion des métaux communs se produise. Il n'y a pas de renseignements disponibles sur la corrosivité du dioxyde de chlore gazeux pour les métaux.

Corrosivité pour les non-métaux : On s'attend à ce que les solutions de dioxyde de chlore attaquent les non-métaux de la même manière que le dioxyde de chlore gazeux, qui attaque les plastiques, comme le chlorure de polyvinylidène, le polypropylène, le nylon, le polyuréthane, le polyéthylène haute densité, le polyester d'acide isophtalique thermodurci et l'époxy thermodurci. Il n'attaque pas le téflon, l'acrylonitrile-butadiène-styrène (ABS), le fluorure de polyvinylidène, le chlorure de polyvinyle chloré (CPVC), le chlorure de polyvinyle (PVC) et l'ester vinylique.

Le dioxyde de chlore gazeux est incompatible avec :

- LES MATIÈRES COMBUSTIBLES : (par exemple : hydrocarbures (érythrène, éthane, éthylène, méthane, propane), caoutchouc, liège, soufre, sulfure d'hydrogène, sucre, poussières de métaux) - S'enflamment au contact et peuvent causer une explosion.
- LE MONOXYDE DE CARBONE - Explode s'il est mélangé.
- LES NON-MÉTAUX (par exemple : phosphore) - S'enflamment au contact et peuvent causer une explosion.
- LE DIFLUORAMINE ou leTRIFLUORAMINE - Interaction explosive dans la phase gazeuse.
- LE FLUORE - Réaction explosive.
- L'HYDROGÈNE - Explosion des mélanges au contact d'une étincelle ou d'écume de platine.
- LE MERCURE - Explosion du dioxyde de chlore s'il est agité avec du mercure.
- LE PANTACHLORURE DE PHOSPHORE et le CHLORE - Ce mélange produira une explosion.

- L'HYDROXYDE DE POTASSIUM - Explosion du dioxyde de chlore au contact d'hydroxyde de potassium solide ou de ses solutions concentrées.

**Produits de décomposition dangereux**

Le chlore et l'oxygène sont les principaux produits de décomposition du dioxyde de chlore gazeux.

## 11. Renseignement toxicologique

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

**En cas d'inhalation** Un irritant respiratoire sévère. Peut causer des bronchospasmes et un œdème pulmonaire, dont l'apparition peut être retardée. Peut également entraîner des maux de tête sévères. Tous les symptômes peuvent apparaître avec retard et durer longtemps. L'exposition à long terme peut entraîner une bronchite chronique.

**En cas de contact avec la peau** Les solutions sont très irritantes. Peut être absorbé, entraînant ainsi des lésions aux tissus et aux cellules sanguines.

**En cas de contact avec les yeux :** Irritant sévère. L'exposition peut entraîner des troubles de la vue, c'est-à-dire voir des halos lumineux.

**En cas d'ingestion** Sans objet sauf pour les solutions, auquel cas les symptômes seraient supposés être les mêmes que ceux relatifs à l'inhalation.

**Principaux symptômes/effets, aigus et différés** Le dioxyde de chlore irrite le nez, la gorge, la trachée et les bronches à de très faibles concentrations (moins de 5 ppm) et cela entraîne l'essoufflement, le sifflement et la toux. Des concentrations plus élevées peuvent causer l'inflammation des voies respiratoires supérieures, des bronchospasmes et de la difficulté à respirer. Une accumulation de fluides potentiellement fatale dans les poumons (œdème pulmonaire) peut survenir. Les symptômes d'un œdème pulmonaire (douleur thoracique et essoufflement) peuvent survenir jusqu'à 24 ou 48 heures après l'exposition. Les conséquences à long terme sur la respiration (par exemple, la sensibilité des voies respiratoires aux matières irritantes, l'inflammation nasale chronique, l'asthme, l'emphysème pulmonaire et la bronchite spastique) ont été observées chez les travailleurs qui ont été exposés par accident à des concentrations non spécifiées pendant une courte période.

**Renseignements sur les effets toxicologiques** Peut avoir des effets synergiques avec le chlore, d'autres oxydes de chlore, et des composés de fluor-chlore.

**Toxicité aiguë**  
**Produit**

**Espèces**

**Résultats des tests**

---

Solution de dioxyde de chlore

**Aiguë**

Oral

LD<sub>50</sub>

Rat

292 mg/kg

**En cas d'inhalation**LC<sub>50</sub>

Rat

32 ppm (inhalation, exposition de 4 heures)

**Corrosion/irritation de la peau**

Irritant sévère

**Graves lésions et irritations oculaires**

Irritant sévère

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée****Sensibilisation respiratoire**

Aucun renseignement disponible

**Sensibilisant cutané**

Aucun renseignement disponible.

**Mutagenicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement disponible

**Carcinogénicité**

Ce produit n'est pas considéré comme cancérigène par le CIRC ou l'ACGIH.

**Toxicologie pour la reproduction**

Aucun renseignement disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Aucun renseignement disponible.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Aucun renseignement disponible.

**Toxicité par aspiration**

Aucun renseignement disponible.

**Effets chroniques**

Aucun renseignement disponible.

## 12. Renseignements écologiques

**Ecotoxicité**

Aucune donnée disponible.

<b>Persistence et dégradabilité</b>	Aucune donnée disponible. (Le terme « biodégradabilité » se réfère à une matière organique susceptible de se décomposer en raison d’une attaque par des micro-organismes). Cependant, le chlore sera converti en chlorure par les agents réducteurs présents dans l’environnement naturel, y compris la biomasse.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible
<b>Autres effets néfastes</b>	Aucune donnée disponible

### 13. Points à examiner concernant l’élimination

<b>Instructions pour l’élimination</b>	Le dioxyde de chlore ne doit pas être éliminé dans les égouts et les cours d’eau. Les solutions de dioxyde de chlore peuvent être traitées avec du sulfite ou du bisulfite de sodium dans une solution neutre à légèrement alcaline pour permettre la décomposition du dioxyde de chlore. Les produits résultant de la réaction produite par le chlorure de sodium avec le sulfate de sodium peuvent ensuite être éliminés de manière conforme aux réglementations locales, provinciales et fédérales.
<b>Réglementations locales en matière d’élimination</b>	Éliminer conformément à toutes les réglementations en vigueur.
<b>Code des déchets dangereux</b>	La codification des déchets doit être attribuée après discussion entre l’utilisateur, le producteur et l’entreprise d’élimination des déchets.
<b>Déchets de résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale (consultez les instructions pour l’élimination).
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale (consultez les instructions pour l’élimination).

### 14. Renseignements sur le transport

<b>TMD</b>	<b>Numéro de l’ONU</b>	<b>Classe de risques</b>	<b>Groupe d’emballage</b>
<b>Appellation réglementaire (RTMD)</b>			
Dioxyde de chlore	Interdit	Interdit	Interdit
<b>IATA</b>	Le transport est INTERDIT.		

**Code maritime international des marchandises dangereuses (Code IMDG)** Le transport est INTERDIT.

## 15. Renseignements réglementaires

<b>Pays ou régions</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>Sur l'inventaire (oui/non)*</b>
Australie	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure	Oui
Canada	Liste extérieure des substances qui ne sont pas utilisées commercialement au Canada	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée du Sud	Liste des produits chimiques existants (LCE)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	L'Inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)	Oui

\*« Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire administrées par le(s) pays concerné(s).

« Non » indique qu'un ou plusieurs composants du produit ne sont pas répertoriés ou exemptés de l'inventaire administré par le(s) pays concerné(s).

## 16. Autres renseignements

<b>Date de publication</b>	2022-04-15
<b>N° de révision</b>	8
<b>Indicateur de révision</b>	Clarification des conseils de prudence
<b>Liste des abréviations</b>	L'ACGIH : L'American Conference of Governmental Industrial Hygienists ou la Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux CAS : Service des résumés analytiques de chimie (Chemical Abstracts Service) PRF : Polymère renforcé de fibres

CIRC : Centre international de Recherche sur le Cancer  
IATA L'Association du transport aérien international  
Code IMDG Code maritime international des marchandises dangereuses  
CL : Concentration létale  
DL : Dose létale  
EPI : Équipement de protection individuelle  
ARI : Appareil respiratoire isolant  
FDS : Fiche de données de sécurité

RTMD : Règlement sur le transport des marchandises dangereuses  
TSCA La loi sur le contrôle des substances toxiques  
NU : Les Nations Unies  
SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

### **Déni de responsabilité**

Les renseignements présentés dans cette FDS sont fournis conformément au Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).

Ces renseignements ont été élaborés et sont fournis à des fins éducatives et ne sont pas destinés à être, et ne doivent pas être interprétés comme, des conseils juridiques ou comme assurant la conformité aux lois ou règlements de toute juridiction. ERCO Worldwide LP et ses sociétés affiliées (collectivement, « ERCO ») n'assument aucune responsabilité et ne peuvent être tenus responsables des inexactitudes, des erreurs ou des omissions, ni des dommages (y compris les dommages consécutifs ou indirects), pertes, coûts ou frais résultant de l'utilisation ou de la fiabilité de toute partie de ces renseignements. De même, ERCO n'assume aucune responsabilité quant aux blessures ou pour le décès du ou des destinataires ou utilisateurs de ces renseignements, ni pour les pertes ou les dommages causés à tout bien, résultant de l'utilisation ou de la prise en compte de ces renseignements. Le ou les destinataires et les utilisateurs, ainsi que chacun de leurs employés et agents respectifs, assument l'entière responsabilité de tous ces risques, coûts, pertes, dommages, frais ou autres, même s'ils sont causés par la négligence, l'omission, le défaut ou l'erreur de jugement d'ERCO, de ses agents, de filiales, de ses sociétés affiliées ou de ses représentants.

Les destinataires ou les utilisateurs de ces renseignements doivent s'assurer, et sont responsables, de leur conformité à l'état actuel du droit et de la législation qui s'y applique, ainsi qu'au contenu des lois et règlements de toute autre juridiction, le cas échéant. Toute personne recevant ou utilisant cette FDS est responsable et doit exercer son propre jugement et sa propre diligence pour assurer une utilisation et une manipulation sûres et légales de tout produit ou renseignement, car elle assume le risque d'utiliser ou de se fier à tout renseignement contenu dans le présent document.